

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 05 - 12

Séance du 12 mai 2015

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

L'an deux mille quinze, le douze mai,

Représentés : 5

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT,
VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

**AFFECTATION DES
RESULTATS**

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, CIDALE,
GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI, MOTUS-
JAQUIER, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, VIDAL,
Messieurs, BUONCRISTIANI, CATTAUI, GIULIANO,
GUEGUEN, SAOUT, SERRE, VALENTIN

EXERCICE 2014

**ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Madame Angèle BERTOIA (procuration à
Madame Andrée SAMAT), Messieurs Jean-Luc BERNARD
(procuration à Madame Elisabeth LALESART), Pierre LUCIANO
(procuration à Madame Sabine GIACALONE), Dominique
OLIVIER (procuration à Monsieur Philippe SERRE), Jean-Paul
ROCHE (procuration à Monsieur Antoine BAGNO)

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Madame Sabine GIACALONE,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20150512-DEL20150512-DE
Date de télétransmission : 13/05/2015
Date de réception préfecture : 13/05/2015

Vu l'instruction comptable M 49 à laquelle sont soumis les services publics industriels et commerciaux,

Vu le Budget du service de l'Assainissement Collectif de la Commune, exercice 2015,

Vu la consultation de la Commission des Finances en sa séance du 30 avril 2015,

Après avoir entendu le Compte Administratif- exercice 2014 - en la présente séance,

Statuant sur l'affectation du résultat dégagé au Compte Administratif de l'exercice 2014,

Constatant que le Compte Administratif présente un excédent d'exploitation de 562 977,35 €,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter ce résultat de la manière suivante :

Résultat de la section d'exploitation	562 977,35
Affectation	
Section d'exploitation	
002 Résultat d'exploitation reporté	341 075,01
Section d'investissement	
1068 Autres réserves	221 902,34

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Adopte par :

26 Voix POUR

7 ABSTENTIONS

(Mesdames Elisabeth LALESART, Stéphanie LEITE, Monsieur Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART))

(Madame Béatrice AIELLO, Monsieur Claude GIULIANO)

(Monsieur Dominique OLIVIER (procuration à Monsieur Philippe SERRE), Monsieur Philippe SERRE)

L'affectation du résultat de la section d'exploitation – Assainissement Collectif – Exercice 2014 – ci-dessus présentée.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20150512-DEL20150512-DE
Date de télétransmission : 13/05/2015
Date de réception préfecture : 13/05/2015